

Le fait du jour → Auvergne

Septembre 2002

Jean-Claude Fizet cambriole le domicile des époux Faye alors que Christine Faye y est présente. Pour cela, il est condamné à deux ans de prison par le tribunal de Nevers.

27 septembre 2005

Détenu à la maison d'arrêt d'Aurillac, il profite d'un chantier extérieur pour s'évader à bord d'une Saxo blanche, immatriculée dans le Cantal et portant le logo de la ville d'Aurillac.

30 septembre 2005

Élie Faye retrouve, vers 17 heures, chez lui à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme), le corps de sa femme presque entièrement dénudé et portant de multiples plaies par arme blanche.

ASSISES ■ Accusé du viol et du meurtre de Christiane Faye, à son domicile de Pont-du-Château

Jean-Claude Fizet comparaît de force

Accusé du viol et du meurtre de Christiane Faye, Jean-Claude Fizet a refusé de comparaître au premier jour de son procès. Il a dû être extrait de sa cellule par la force publique.

Michelle Hufnagel

michelle.hufnagel@centrefrance.com

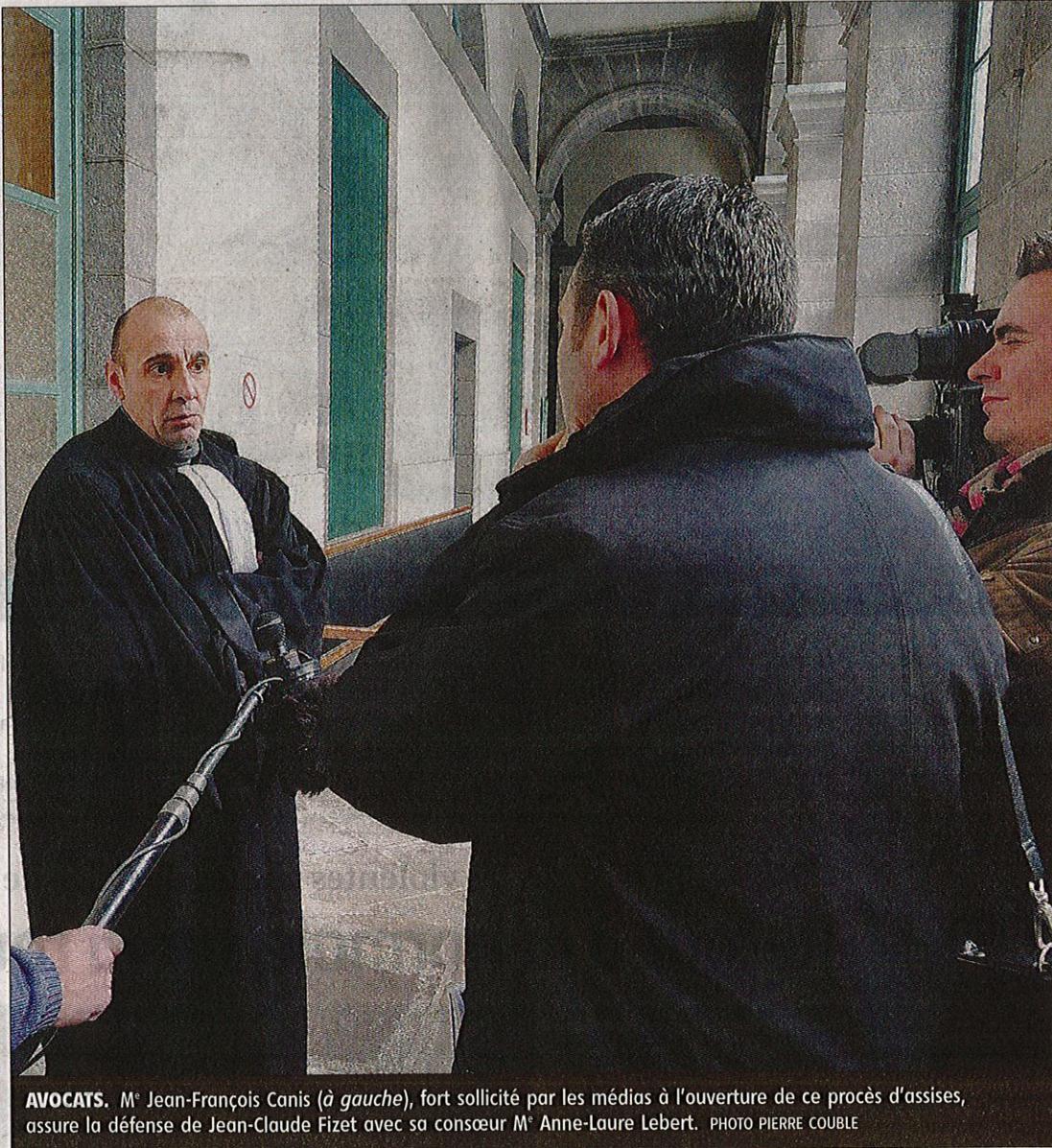
Quelle stratégie de défense va adopter Jean-Claude Fizet, accusé d'avoir violé et tué de plusieurs coups de couteau Christiane Faye, le 30 septembre 2005 à Pont-du-Château ?

Va-t-il nier comme il le fait depuis son interpellation ? Ce cuisinier de 50 ans a toujours refusé de s'expliquer sur les charges qui ont été retenues contre lui au cours de l'enquête et de l'instruction. Elles l'ont mis suffisamment en cause pour le renvoyer devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme.

Son ADN sous les ongles de la main droite de la victime

Des charges qui se sont encore alourdies, peu avant le début du procès, lorsque est parvenu le résultat du complément d'expertise génétique demandé par le président Montcriol. La réouverture de certains scellés a permis de trouver l'ADN de Jean-Claude Fizet sous les ongles de la main droite de la victime.

Est-ce ce nouvel élément qui a déstabilisé l'accusé lorsque, jeudi soir, ses avocats, M^{re} Canis et M^{re} Lebert, ont informé ? Hier,



AVOCATS. M^{re} Jean-François Canis (à gauche), fort sollicité par les médias à l'ouverture de ce procès d'assises, assure la défense de Jean-Claude Fizet avec sa consœur M^{re} Anne-Laure Lebert. PHOTO PIERRE COUBLE

au premier jour de son procès – qui doit durer cinq jours – Jean-Claude Fizet a refusé de sortir de sa cellule de la maison d'arrêt de Riom. Le président Joël Montcriol a dû ordonner son extraction par la force.

Jean-Claude Fizet, le visage

émacé, le corps amaigri (ses grèves de la faim lui ont fait perdre 24 kilos) a fini par accepter sa place dans le box. Mais il est resté fidèle à sa réputation.

Dès qu'on l'interroge sur sa biographie, il se montre réticent à s'expliquer, volubile sur des

panes de sa vie, amnésique sur des détails de son casier judiciaire, habile à dresser des rideaux de fumée, bavard pour contester certains vols et escroqueries pour lesquels il a été pourtant condamné vingt et une fois à vingt-cinq ans de prison au total !

Devant les évidences, Jean-Claude Fizet fuit. Il préfère fuir aussi les experts psychologues et psychiatres : « Moins je les vois, mieux je me porte ».

Son refus de s'exprimer « relève d'un processus conscient et déterminé pour s'opposer à la procédure judiciaire », a conclu un expert.

Resté l'analyse du psychiatre qui l'a examiné, en 2002, dans le cadre d'une affaire de vols à Nevers : « Dès qu'on parle des faits, il se braque et se déclare complètement innocent ».

« J'ai jamais agressé qui que ce soit »

« Même enfant, confirme son frère cadet, il n'arrivait pas à avouer les bêtises qu'il faisait. Beau parleur, il a toujours menti ».

« Il ment pour donner une image positive ? », interroge le président Montcriol.

« Il tient des propos délibérément falsifiés dans un souci de préservation narcissique », confirme le psychiatre. Lequel au moment de l'examen, il y a six ans, n'a constaté « aucune affection mentale, aucune agressivité pathologique ni aucune altération véritable du contact avec la réalité et noté une faible dangerosité psychiatrique ».

Jean-Claude Fizet répète : « Je ne comprends pas pourquoi je devrais m'expliquer sur un meurtre que je n'ai pas commis. J'ai jamais agressé qui que ce soit, ni fait du mal à qui ce soit ».

Une version à laquelle ne croit absolument pas la famille de Christiane Faye qui ne lâche pas des yeux Jean-Claude Fizet. Lui, il ne leur a pas jeté un regard. ■